



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 120580

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, au sujet de la procédure d'Alerte enlèvement. Ce dispositif d'urgence en cas d'enlèvement d'un enfant se manifeste par la diffusion d'un message d'alerte à la télévision, à la radio et dans différents lieux publics. L'association de la presse nationale et régionale à cette alerte pourrait rendre ce dispositif encore plus efficace, notamment grâce à la diffusion de cette information sur leurs sites internet. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120580

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2581